

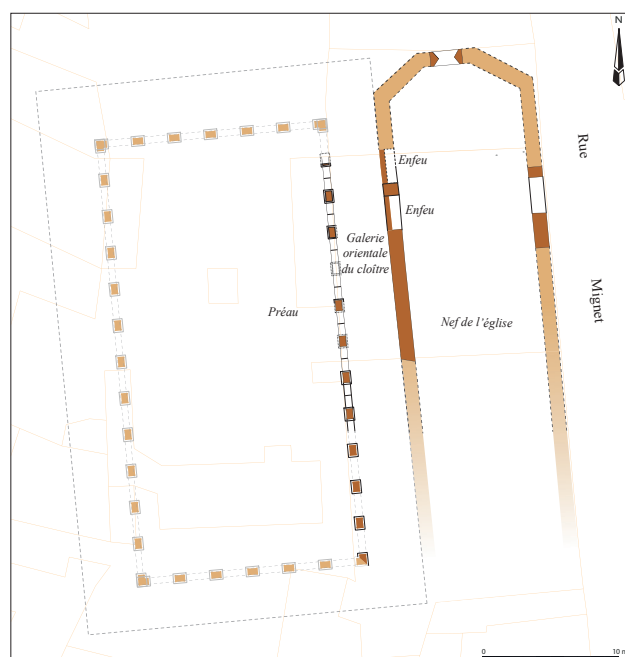


8.12

Le troisième couvent des Dominicaines : la fin d'une itinérance

La Maison de l'Espagne, 7 ter, rue Mignet

Sandrine Claude



[614] Vestiges du troisième couvent des Dominicaines.

[615] Extrait du plan de la ville par Jacques Maretz, 1623 (Bibliothèque Méjanès, Est. B 1).

À Aix-en-Provence, l'histoire des Dominicaines illustre l'attrait exercé par la ville sur les communautés monastiques et plus particulièrement sur les ordres mendiants. Au terme de ses déplacements qui, de la Duranne, l'ont amené dans le bourg Saint-Jacques, le couvent royal de Notre-Dame de Nazareth intègre ainsi le faubourg Bellegarde vers 1357, dans des années troublées par la peste noire, la famine et les incursions régulières des grandes compagnies. Accueillies un temps par les Prêcheurs, homologues masculins de leur ordre, les religieuses s'installent, en 1377, au bas de la rue Bellegarde (actuelle rue Mignet), dans un nouveau couvent qu'elles occuperont jusqu'à son démantèlement en 1791. De cet établissement dont l'emprise foncière, protégée en 1426 d'une clôture de 8 m de haut, peut être estimée à quelque 2 500 m², ont été appréhendées, en 2010, une partie de l'église et la galerie orientale du cloître, à l'occasion du diagnostic réalisé au 7 ter, de la rue Mignet (Maison de l'Espagne).

L'église de la fin du Moyen Âge

Structurant encore le parcellaire actuel, les vestiges attribués aux premiers temps du couvent des Dominicaines, se distinguent par leur mise en œuvre soignée. Très conformes aux techniques de construction alors en cours, les élévations parementées associent des moellons équarris disposés en assises réglées et de la pierre de taille – ici du calcaire coquillier –, pour les arêtes de l'édifice.

De l'église alignée, du nord au sud, sur la rive ouest de la rue Mignet, les deux murs gouttereaux ont ainsi été reconnus sur plus de 15 m de long [614]. Ils délimitent une nef simple de 10 m de large dans-œuvre, dont l'extension en longueur reste à déterminer et pour laquelle aucune partition en travées n'a été mise en évidence. Dès avant 1413, une charpente est attestée sur ce vaisseau; encore mentionné en 1580, ce type de couverture étaye la restitution d'un volume intérieur non segmenté. L'accès actuel du magasin diagnostiqué, masqué par des badigeons contemporains mais dont le profil en arc brisé trahit

l'origine médiévale, pourrait avoir constitué l'entrée originelle de l'église des Dominicaines; sa localisation permet d'y voir le portail représenté en 1623 par Jacques Maretz [615].

Si son développement vers le sud reste inconnu, au nord en revanche, la récente découverte de la fenêtre axiale du chœur piégée dans les constructions post-révolutionnaires de la parcelle mitoyenne, permet de porter la longueur de l'édifice à plus de 25 m. L'embrasure extérieure appareillée en pierre de taille de cette baie gothique est couverte d'un arc brisé surbaissé dont l'arête est agrémentée d'un tore. Cette moulure reçue par des chapiteaux à crochets, se prolonge au niveau des ébrasements des piédroits par des colonnettes engagées dont le profil rappelle celui des arcades du cloître. L'embrasure intérieure et la base de cette ouverture ne sont plus visibles [616].

À l'inverse des couvents d'hommes, les établissements mendiants féminins semblent être restés en marge du mouvement d'élection de sépulture, qui s'est traduit par la multiplication des chapelles funéraires privées aux abords des églises. En place dès le début du XV^e siècle, les dispositions simples de l'église des Dominicaines – comme celles de leurs voisines Clarisses – n'ont ainsi connu aucun développement ultérieur porté par l'action des bienfaiteurs de la communauté. L'implantation même de l'édifice en bordure de rue, montre que la possibilité d'ajouter des chapelles latérales avait, dès l'origine, été exclue, situation qui trouve écho dans une attestation produite, le 26 novembre 1776, par la prieure des Dominicaines : « dans l'église de notre couvent il n'y a aucune sepulture particuliere et qu'on ni enterre que les religieuses de notred. couvent ».

En l'absence de chapelles funéraires, la création d'enfeus a pu ici apporter une solution à l'accueil des sépultures au sein de l'espace monastique. Réceptacles prestigieux du tombeau, les enfeus étaient probablement réservés aux personnalités de la communauté, prieures ou dignitaires de l'ordre. On sait également par le témoignage de Pierre-Joseph de Haitze (1657-1737), que la dépouille du fondateur de la communauté, Charles II d'Anjou, mort en 1309, était exposée dans l'église des Dominicaines, dans un cercueil de cyprès que les consuls de la ville visitaient lors de leur prise de fonction.

C'est probablement ainsi qu'il faut interpréter les deux arcades au profil brisé, ménagées dans l'épaisseur du mur gouttereau occidental de l'église [617]. Profondes à l'origine de 0,85 m, ces grandes niches d'enfeu ont été percées ultérieurement pour créer une communication vers le cloître. Elles déployaient sur 3,50 m de haut et 2,60 m de large leurs embrasures droites appareillées en pierre de taille, dont l'arête saillante a été abattue par une moulure en chanfrein surcreusée d'une gorge à profil demi-circulaire, qui court sans discontinuer d'un piédroit à l'autre. À une cinquantaine de centimètres du sol, l'un des enfeus porte un bas-relief simulat, sur son tableau droit, un remplage trilobé inscrit dans un arc brisé (0,83 x 0,58 m) (voir [779]). Les transformations dont ces niches ont été l'objet à l'Époque moderne, mais surtout après la Révolution, ont oblitéré tous les dispositifs et autres décors qui accompagnaient ou annonçaient les tombeaux.



[616] Fenêtre axiale du chœur médiéval.



[617] Grand enfeu médiéval ménagé dans le mur ouest de la nef.

Le cloître

Si les différents plans de la ville signalent, au cœur de l'enclos conventuel des Dominicaines, à l'ouest de l'église, un espace ouvert que l'on imagine être le cloître monastique, aucun n'en représente les aménagements [618]. Ce qu'il en reste aujourd'hui appartient à sa galerie orientale qui, bien que fort remaniée, reste l'élément le plus significatif de l'organisation conventuelle médiévale, dont la construction dans le courant du XV^e siècle, est assurément postérieure à celle de l'église.

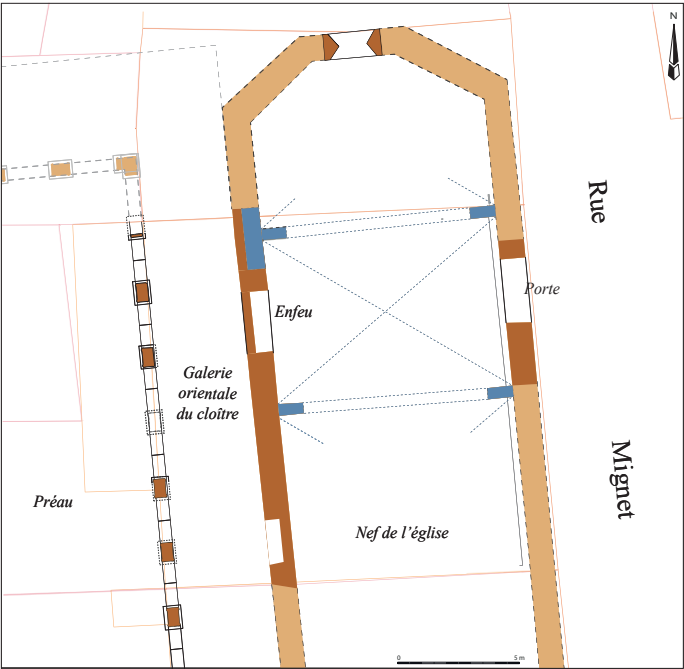
Cinq arcades maçonnées en pierre de taille reposant sur des piliers quadrangulaires à base prismatique et colonnettes d'angle engagées, forment, à une distance de 3,90 m du mur gouttereau, cette arcature régulière [619 et 620]. Au nord, la galerie charpentée se prolongeait sur au moins une travée supplémentaire et probablement deux, tandis que les vestiges murés de six autres arcades observés au sud, permettent de la suivre sur une longueur totale de 30 m et de restituer, au cloître des Dominicaines, des dimensions étirées

[618] Le couvent des Dominicaines vu par François de Belleforest (1573-1575).

[619 et 620] Arcatures de la galerie orientale du cloître.



que l'on devine encore à travers l'emprise des espaces ouverts qui se sont maintenus dans le parcellaire actuel. Aucun aménagement de sol n'a été retrouvé dans la galerie orientale, cependant l'affleurement, à quelque 0,70 m sous la base des arcades, des niveaux d'occupation du XV^e siècle, contemporains de la mise en place du cloître, impose la restitution, sous l'arcature, d'un dispositif de type mur bahut. On ignore tout des dispositions et de l'emplacement des autres galeries de ce cloître monastique, si elles ont existé.



[621] L'église à l'Époque moderne.

L'église à l'Époque moderne

Contrairement aux données épigraphiques qui font état de deux importants réaménagements de l'église, en 1602 sous la prieure Lucrèce Barras, puis en 1727 à la suite d'un incendie, une seule campagne de travaux, postérieure à la fin du Moyen Âge, a été mise ici en évidence [621]. Elle se caractérise par une mise en œuvre peu soignée, l'utilisation de matériaux peu ou pas travaillés, non modulés pour les parements muraux, et un recours généreux au mortier, où la pierre de taille – toujours du calcaire coquillier –, reste réservée aux arêtes de l'édifice. Condamnant l'un des enfeus, ces travaux ont créé une nouvelle partition de la nef en travées de 7,30 m de large environ, par l'insertion de piliers montés en appui contre les parements intérieurs des murs gouttereaux préexistants. Saillants de plus d'1 m, ces supports recevaient les retombées d'arcs perpendiculaires à l'axe de la nef et d'une portée de 8 m. Si ces arcs ont pu soutenir une charpente, il semble toutefois plus pertinent d'imputer ces modifications structurelles à un changement de couverture de l'église – peut-être après l'incendie de 1727 – et d'y voir des doubleaux séparant les nouvelles travées voûtées d'arêtes ou peut-être encore sur croisées. Quoi qu'il en soit, c'est bien voûtée qu'Esprit Devoux a représenté l'église des Dominicaines, en 1753.

Bibliographie

Coulet 2009 ■ Dolan 1981

 Voir aussi : notices 8-11, 8-15, 8-26 et 9-1